



HAL
open science

Périphérie géographique et perméabilité aux contacts. Le cas du Maghreb

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Périphérie géographique et perméabilité aux contacts. Le cas du Maghreb. Romano-Arabica, 2007, 6-7 (2006-2007) ("Peripheral Arabic Dialects"), pp.159-178. halshs-00539857

HAL Id: halshs-00539857

<https://shs.hal.science/halshs-00539857>

Submitted on 25 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Périphérie géographique et perméabilité aux contacts. Le cas du Maghreb

Catherine TAINÉ-CHEIKH
LACITO - CNRS (Villejuif)

La notion de périphérie

La notion de périphérie est géographique, mais elle est aussi employée en économie et en politique. Si l'on définit la périphérie par rapport au centre, ce qui semble *a priori* nécessaire, l'éventail des choix apparaît encore plus clairement. S'agit-il de centres historiques comme le foyer de la langue arabe (la Péninsule arabique) ou les lieux d'émergence du pouvoir politique et culturel (Damas et Bagdad) ? S'agit-il de centres quasi permanents comme lieux de référence du religieux (la Mecque) ou du culturel (le Caire) ? S'agit-il des centres contemporains des pouvoirs économiques et politiques, tant au plan transnational (les pays arabes les plus peuplés et / ou les plus riches par rapport aux pays moins peuplés et / ou moins riches) qu'au plan national (les grandes villes – en particulier les capitales – par rapport aux arrières-pays à l'économie villageoise ou pastorale) ?

Lorsqu'il s'agit de faire une présentation globale des dialectes arabes, il est clair que – vu la difficulté de l'entreprise et la multiplicité des lignes de fracture – l'importance relative des différentes communautés influe sur la description des faits linguistiques. On ne peut pas traiter sur un pied d'égalité les dialectes irakiens (ou le domaine mésopotamien) et les dialectes libyens, ni le parler du Caire comme celui de Rabat. Le poids historique, démographique, économique, politique et culturel de chaque groupe linguistique rejaillit tout naturellement sur la place qu'on attribue à leurs variétés langagières. Cela me frappe d'autant plus que je m'intéresse, de par mes recherches personnelles, au dialecte arabe de Mauritanie. Étant amenée à considérer la place qui est faite dans la dialectologie arabe au *hassāniyya*, je me rends compte que celle-ci est plus variable que ce à quoi on pourrait s'attendre.

Le *hassāniyya* est généralement classé – comme il se doit, mais souvent assez succinctement (cf. Fischer & Jastrow 1980 et, plus encore, Durand 1995) – comme un dialecte de nomades du Maghreb occidental. Il lui arrive cependant d'être plus mal traité, y compris par d'excellents linguistes dialectologues. Il peut en effet être complètement oublié, alors même qu'un paragraphe particulier est consacré aux parlers ma'qiliens du Sud-Maroc (cf. Palva 2006). On peut aussi réécrire son histoire en le rajeunissant (il devient alors classable plus commodément dans une aire sub-saharienne à l'arabisation récente¹) ou en le comptant artificiellement « selon sa géographie d'origine à l'instar du Touareg du Hoggar, c'est-à-dire comme un dialecte oriental » (cf. Elmedlaoui 2000 : 181, note 8²).

Tout ceci serait assez anecdotique – et de peu d'intérêt en dehors de la Mauritanie et du petit cercle de ses spécialistes – si la façon de traiter le *hassāniyya* n'était pas

¹ « Sub-Saharan Bedouin dialects. There are Bedouin dialects found in Sub-saharan areas, e.g. Sudan, Chad, Nigeria, and Mauritania, whose speakers arrived there apparently within the last 300 years » (Rosenhouse 2006 : 260). En fait les Banū Ma'qil (auxquels se rattachent les Banū Ḥassān et leur ancêtre éponyme Ḥassān – qui a donné son nom au dialecte *hassāniyya* de Mauritanie) se rattachent aux Banū Hilāl, arrivés dans le Maghreb occidental au XII^e siècle. Que leur descente vers le sud soit plus tardive (plutôt à partir des XIII-XIV^e) ne change rien au fait qu'on ne signale pas de nouvelles migrations significatives de population postérieures à celles des Banū Ma'qil.

² Elmedlaoui s'inspire ici du classement de Durand qui avait raisonné en fonction du fait que le *hassāniyya*, dialecte arabe du Sud-Ouest, était « post-hilalien ».

symptomatique d'une difficulté : celle d'avoir une vision globale des variétés de l'arabe où chaque type de dialecte pourrait être caractérisé de manière relativement simple et sans ambiguïté possible. On aimerait en effet – c'est là l'un des objectifs des études dialectologiques – pouvoir distinguer linguistiquement un type d'arabe maghrébin et un type d'arabe oriental ou un type d'arabe de nomades et un type d'arabe de sédentaires. Cette unité, on souhaiterait la retrouver pour tous les traits qui, au moins une fois, peuvent être associés à des variations linguistiques et tendent, par là même, à fournir un principe de classement : parlers des chrétiens ou des juifs par opposition aux parlers des musulmans (eux-mêmes distingués en parlers de druzes, de chiïtes, de sunnites, etc.), pidgins ou créoles par opposition aux autres parlers, parlers marocains par rapport aux parlers algériens, parlers de femmes par rapport aux parlers d'hommes, etc.³

L'énoncé même de tous ces classements possibles montre les limites d'une telle attente puisque chaque dialecte relève en même temps de plusieurs types et qu'il n'est pas possible de procéder dans l'absolu à un classement hiérarchisé des différents traits extralinguistiques⁴. Il n'est pas vain toutefois de se poser chaque fois la question car toute donnée différente au plan de l'écologie sociale est susceptible d'avoir une influence directe ou indirecte sur les réalisations linguistiques. Si l'on espère cependant aboutir à un résultat, il me semble nécessaire de prendre deux précautions.

La première serait de définir le mieux possible le facteur externe dont on veut évaluer les effets. C'est la raison pour laquelle je prendrai la notion de périphérie dans son emploi le plus simple : celle, spatiale, de pourtours d'une région, en l'occurrence ceux de l'aire linguistique arabe⁵. Dans cette optique, il me semble qu'une définition très approximative du centre (le nord de la Péninsule arabique ou même, plus largement, le Proche-Orient) ne soit pas vraiment un obstacle à la réflexion : il s'agira de savoir dans quelle mesure la périphérie géographique est, ou non, associable à un type dialectal spécifique ou à un type de changement linguistique particulier.

La seconde serait de ne pas exclure *a posteriori* – et sans réelle discussion – certains dialectes, sous prétexte qu'ils s'intègrent mal dans le tableau général, alors même qu'ils répondent au départ au critère retenu⁶. Je pense, après mon maître David Cohen, que les exceptions sont souvent instructives et qu'on se prive d'éléments intéressants en rejetant une partie des données. C'est d'ailleurs l'une des raisons qu'on a d'étudier les dialectes périphériques puisqu'on s'attend, en grande part, à trouver là des variétés originales, s'écartant plus qu'ailleurs des normes communes tout en présentant éventuellement quelques conservatismes remarquables.

Eloignement géographique et contacts de langues

Les langues connaissent des développements très différents. Certaines, comme le basque, semblent se transmettre au cours des siècles sans beaucoup changer de territoire. D'autres, comme l'anglais ou l'espagnol, ne cessent de gagner de nouveaux locuteurs, y compris sur des terres très éloignées de leurs lieux de naissance. Parmi les langues

³ Sur l'inexistence d'un « judéo-arabe » à proprement parler, mais l'existence de traits particuliers distinguant localement l'usage des juifs de celui des musulmans, cf. D. Cohen (1978). Sur la grande opposition entre dialectes *qaltu* et dialectes *gilit* en Mésopotamie et sa relation avec les appartenances religieuses, cf. Blanc 1964 et les travaux de Jastrow.

⁴ Sans parler des différences d'usage, d'ordre pragmatique ou énonciatif, telles que les variétés orales ou écrites par opposition aux variétés 'moyennes'.

⁵ Les notions de 'minoration' et de 'stigmatisation' me semblent plus appropriées que celle de 'périphérique' pour traiter des variétés parlées par des communautés qu'on pourrait qualifier d'économiquement ou de politiquement périphériques.

⁶ C'est le soupçon que je nourris, à voir le traitement accordé bien souvent au *hassāniyya*.

chamito-sémitiques, l'extension du domaine de l'arabe est assurément l'un des traits les plus étonnants de leur histoire, même si son lien avec la diffusion de l'islam la rend assez facilement compréhensible.

L'aire linguistique de l'arabe a connu certains mouvements de reculs – notamment dans l'Europe du sud, en Espagne et en Sicile – mais surtout des mouvements d'extension et il en connaît encore aujourd'hui, par exemple en Afrique sub-saharienne. En général, l'idée prévaut que le déracinement favorise les changements, mais on peut se demander si ce n'est pas là une illusion du 'centre' (une forme bien commune de 'centro-centrisme', si l'on me permet ce néologisme). Lorsqu'un français de métropole entend parler le français du Québec, n'aura-t-il pas spontanément l'idée que c'est le second qui a subi des transformations considérables depuis les XVII^e et XVIII^e siècles, alors que le premier n'aurait connu que des changements limités ?⁷ Il est peut-être trop tôt, de toute façon, pour généraliser en affirmant que l'évolution est – dans toutes les familles linguistiques – plus importante à la périphérie qu'au centre. La thèse inverse, peut-être moins probable, n'est d'ailleurs pas non plus catégoriquement exclue car, si l'innovation naît au centre, elle peut se diffuser moins largement dans les aires latérales⁸.

S'agissant en tout cas du domaine arabe, où bon nombre de linguistes tendent à opposer les dialectes de la Péninsule arabique à tous les autres⁹, on s'attend plutôt à ce que la situation d'un dialecte à la périphérie de l'aire linguistique ne fasse qu'accentuer cette propension au changement et soit donc un facteur de fortes différenciations. C'est la raison pour laquelle, lors du colloque de Madrid de 1990 sur les interférences linguistiques, il m'avait paru important d'insister sur le fait qu'un dialecte comme le *hassāniyya* pouvait être (géographiquement) périphérique tout en étant (linguistiquement) « non-marginal » (cf. Taine-Cheikh 1994). Plutôt que de reprendre les éléments de mon exposé – que je referais plus ou moins à l'identique malgré les années écoulées –, je voudrais revenir ici plus généralement sur les effets attendus de l'éloignement géographique et sur les facteurs secondaires qui se combinent souvent avec le facteur proprement géographique pour en décupler les effets.

- Les langues sont susceptibles d'évoluer indépendamment de toute influence externe, mais les échanges entre locuteurs parlant des langues ou des variétés différentes sont une cause reconnue de changement, qu'elle agisse directement ou indirectement. De ce point de vue, il semble clair que les parlers de la Péninsule arabique – en particulier ceux des nomades du centre – présentent une situation particulière par rapport aux autres parlers du monde arabe : au moins une partie d'entre eux n'a eu qu'un contact très limité avec des variétés non arabes. Pour tous les autres (*a fortiori* à l'extérieur de la Péninsule arabique), s'est posée à un moment ou à un autre de l'histoire, outre la question des contacts avec des variétés non-arabes (parlées par les communautés conquérantes, conquises ou simplement voisines), celle de l'impact du substrat sur la langue arabe – chaque fois que des populations non-arabophones se mettaient à adopter une variété dialectale de l'arabe comme langue de communication. Il me semble que Zima (2007) a raison d'insister sur la question de l'aspect intensif / quantitatif et qualitatif des contacts, mais je me concentrerai ici sur la question des substrats, adstrats et superstrats.

- Lorsque des locuteurs parlent des variétés linguistiques 'transplantées' (nées sur d'autres territoires que le leur), il y a de fortes probabilités pour que les moyens

⁷ Cf. les recherches en créolistique qui soulignent le fait que le français (ou plutôt : les français) parlé(s) à l'époque des colonies étai(en)t bien éloigné(s) du français actuel et qu'il faut donc impérativement en tenir compte dans la comparaison (cf. Mufwene 2006).

⁸ Pour les langues bantoues, il semble que ce soit dans le foyer d'origine que l'évolution a été la plus forte – mais il est vrai que ce foyer est relativement périphérique (au nord-ouest) par rapport à la totalité de l'aire actuellement concernée par l'ensemble de la famille.

⁹ Cf., dans la lignée de Ferguson (1959) et Blau (1969), les divers développements sur le néo-arabe.

d'expression offerts par ces variétés s'avèrent, au moins dans certains domaines, insuffisants pour satisfaire les besoins langagiers de la communauté. Cela peut se produire dans les champs abstraits de la communication (notamment religieux) mais cela concerne plus fréquemment le référentiel de la vie quotidienne : l'environnement naturel, les activités humaines particulières qui y sont liées ou encore les us et coutumes conservés du passé. Une solution très simple consiste alors à emprunter le vocable à une langue où cette réalité est nommable. Si la nativisation de l'arabe se fait dans un contexte de bilinguisme plus ou moins large et que le terme existe dans la langue-substrat, c'est bien évidemment à cette source que les locuteurs puiseront chaque fois qu'ils auront l'impression de ne pas trouver un équivalent en arabe.

Sur ce point, le *hassāniyya* n'est certainement pas exceptionnel, mais il illustre bien le principe précédemment énoncé. Alors que la totalité du vocabulaire 'général' est pratiquement d'origine arabe, il est facile d'énumérer toute une liste de lexèmes, en particulier parmi les nominaux, empruntés au substrat. L'origine berbère qui ne semblait souvent que probable, sur la base de la forme, s'est trouvée largement confortée par l'étude récente du zénaga (cf. Taine-Cheikh 1997). La comparaison des lexiques a également montré que le transfert du berbère à l'arabe se faisait quasiment sans aucun changement de sens et qu'il portait régulièrement sur des unités lexicales de compréhension riche mais d'extension réduite. Exemples : zén. *i'gəgi* « variété d'arbre épineux, *Combretum aculeatum* » > hass. *i(i)kīk* ; zén. *to'gugumt / tāwgugumt* « mouche tsé-tsé » > hass. *tagūgāmət* ; zén. *a'gāyāf* « vent charriant de la poussière (notamment avant les pluies d'hivernage) » > hass. *āgāyāv* ; zén. *tāš(š)āgyi'd* « louche, cuiller (faite dans une courge) » > hass. *tāšəglīt* ; zén. *āšugdāy* « socle (de l'enclume) » > hass. *āšəgdāl*¹⁰.

On pourrait relever un certain nombre d'emprunts concernant l'élevage bovin, alors que celui des camelines correspond, en *hassāniyya*, à un lexique d'origine arabe, mais il ne faudrait pas en conclure que le zénaga n'a pas de lexique propre pour les chameaux : simplement, comme il existait déjà en arabe, le dialecte arabe n'a pas eu besoin de l'emprunter au berbère. Au total, le pourcentage d'emprunts faits par le *hassāniyya* au substrat berbère n'est sans doute pas négligeable, mais il n'est pas nécessairement très élevé comparé à d'autres¹¹ : il existe trop de similarité entre le mode de vie des Maures nomades et celui des bédouins de la Péninsule pour que la majorité du vocabulaire ne soit pas transposable (même si cela pose parfois quelques problèmes d'adaptation, comme pour la rose des vents, cf. Taine-Cheikh 1991).

• Dans un certain nombre de cas, l'éloignement géographique a finalement abouti à une coupure avec le reste du monde arabe. En ce qui concerne les populations du Sahara ouest-atlantique, on peut penser – vu le peu d'informations dont on dispose sur elles pendant plusieurs siècles, quasiment jusqu'au début du XVIII^e siècle – qu'elles n'ont eu, durant une très longue période, que des contacts très limités avec le reste du monde (monde arabe compris, en dehors des régions méridionales du Maroc). Cependant, même si les liens furent, pendant des siècles, très distendus avec le Moyen-Orient et la Péninsule arabique, on ne pourra pas parler de véritable coupure car la pratique d'une même religion et le partage de références culturelles largement communes ont fortement

¹⁰ Les emprunts de verbes sont moins fréquents (et moins faciles à détecter). Signalons : zén. *yāšša'yām* « raboter » > hass. *šāylām* ; zén. *yūgrāj* « utiliser ; employer (de l'argent ou de la nourriture) » > hass. *grəž* ; zén. *yūgrāj* « attacher ensemble » > hass. *grəž*

¹¹ Il faudrait pouvoir comparer le lexique du *hassāniyya* avec des lexiques 'traditionnels' de dimensions comparables – avant que l'introduction de la modernité ne bouleverse le rapport des sociétés bédouines et rurales avec leur environnement. La proportion du lexique 'arabe' dans le dictionnaire Colin d'arabe marocain (édité par Iraqui-Sinaceur 1993) est en tout cas plutôt inférieure à ce qu'elle est en *hassāniyya*.

contribué à préparer ces populations à l'intégration dans une grande *'umma* réunissant toutes les populations musulmanes, *a fortiori* s'agissant des populations arabophones. Alors que la mer de sable freinait les contacts sans les empêcher, c'est la Mer Méditerranée qui a finalement constitué, pendant cette même période, une barrière autrement plus efficace. Parmi les régions qui avaient été arabisées lors de la conquête musulmane des premiers siècles de l'Hégire, celles qui étaient situées du côté européen ont, pour la plupart, été reconquises par les langues indo-européennes latines (espagnol ou italien). Il reste toutefois le cas particulier de Malte où l'arabe a perduré, devenant même le seul 'dialecte' arabe promu au rang de langue officielle et employé à l'écrit comme à l'oral. Dans la mesure toutefois où il s'agit, à l'instar notamment de l'arabe chypriote de Kormakiti, de variétés d'arabe parlées dans un domaine linguistique hétérogène (en contact étroit avec des langues indo-européennes), en rupture à la fois avec la culture arabe classique (du fait de l'insertion étroite dans le monde de la chrétienté) et, pour l'essentiel, avec les autres communautés arabophones¹², il semble judicieux de parler alors d'arabes « extra-périphériques » plutôt que de variétés simplement « périphériques ».

• David Cohen, à qui je reprends cette distinction, propose également de traiter à part un troisième groupe : « Les statuts diffèrent pour un groupe périphérique vivant aux confins, un groupe extra-périphérique inclus dans un domaine linguistique hétérogène ou un groupe en expansion sur un terrain en voie de conquête. Et des phénomènes linguistiques sont propres à chacun, en partie en raison de 'l'idéal' linguistique qui est le sien, imposant une norme qui peut différer selon le statut du groupe ou son mode d'expression » (D. Cohen 1994 : 16). La question mériterait d'être approfondie, s'agissant en particulier des variétés dites créoles – qui sont peut-être plus précisément des pidgins créolisés¹³ –, mais il me semble effectivement important de pouvoir faire un sort particulier aux pidgins et aux arabes véhiculaires en voie de constitution. On peut en effet s'attendre à ce que leurs conditions particulières de naissance soient plus importantes que le fait qu'ils se produisent très souvent sur les pourtours du domaine arabe.

Inversement, ce n'est pas parce que l'aire hassanophone se déploie aux marges de l'aire arabe et que les voisins des Maures sont, depuis des siècles, des négro-africains islamisés¹⁴, que le hassāniyya a des emplois d'arabe véhiculaire (sauf cas particuliers, jusqu'à présent fort limités), ni qu'il a fait quelque emprunt notable aux langues africaines non chamito-sémitiques. Contrairement à une idée assez répandue, le hassāniyya ne doit pratiquement rien à ses voisins du sud au plan linguistique. Cela se comprend dans la mesure où la société maure a développé une culture construite autour d'un double héritage arabe (celui du dialecte et celui de l'arabe classique). Elle a entretenu des échanges (notamment économiques) avec ses voisins et partagé avec eux certaines affiliations religieuses (en particulier confrériques), mais elle s'est forgé un idéal qui, sur bien des points (surtout concernant la langue et 'l'arabité' généralogique), leur tourne le dos.

Les dialectes maghrébins et l'influence du substrat berbère

¹² D'où l'absence d'innovations que l'on peut constater pourtant d'un bout à l'autre de l'aire linguistique arabe, ainsi l'emploi de *šāw* comme expression du verbe « voir » (notamment en remplacement de *ra(a)*) dans la plupart des dialectes arabes, à l'exception de communautés plus ou moins isolées (cf. Kaye 1986).

¹³ Du moins si l'on considère, comme Mufwene (2006) nous invite à le faire, que la naissance de véritables créoles est liée à une écologie sociale très spécifique (celle des colonies de plantation).

¹⁴ Ils ont pour langue maternelle le pulaar, le wolof, le soninké ou le bambara.

Dans le cas des variétés « extra-périphériques » comme dans celui des variétés « en expansion », les contacts linguistiques exogènes semblent jouer un rôle déterminant, même s'il s'agit plutôt d'adstrat (ou superstrat) pour les premières et de substrat pour les secondes¹⁵. Qu'en est-il pour le troisième groupe défini comme seulement « périphériques » ? Afin de répondre à cette question, je me propose de prendre l'exemple de l'arabe maghrébin (maltais non compris) et d'essayer de voir dans quelle mesure le substrat berbère peut être associé aux changements observables¹⁶.

On ne peut pas, certes, limiter les contacts au seul substrat, notamment dans le nord de l'Afrique où les habitants n'ont cessé d'avoir des rapports plus ou moins durables – mais souvent inégaux – avec les populations du pourtour de la Méditerranée (des Latins aux Italiens, sans oublier les Turcs, les Espagnols et les Français)¹⁷. Il n'en reste pas moins que, en dehors des emprunts lexicaux, l'évolution de l'arabe maghrébin – jusqu'à une période assez récente – semblait marquée, pour l'essentiel, par ses relations étroites avec le(s) berbère(s), même si les autres langues ont occasionnellement laissé des traces¹⁸.

Un inventaire rapide point par point nous permettra de voir si le substrat peut être relié à certains changements, partiellement ou en totalité. Il ne faut pas s'attendre en effet à ce qu'on puisse isoler facilement les causes responsables de changement. On verra que le principe des causes multiples, valable en créolistique, se vérifie très souvent dans les dialectes maghrébins : « Substratum always works beautifully when it reinforces what develops via normal evolutionary 'laws' and tendencies and vice versa » (Kaye 1994 : 132)¹⁹. Dans bien des cas, les mêmes faits ont été relevés en d'autres points du domaine arabe, ce qui pourrait sembler exclure une action du substrat. Si l'on retient cependant le principe des combinaisons de facteurs, l'influence du substrat reste envisageable, même si elle devient particulièrement difficile à cerner.

Par ailleurs, on ne peut oublier le fait que, parmi toutes les langues avec lesquelles l'arabe est en contact, certaines sont sémitiques (ainsi l'araméen ou l'hébreu) et d'autres sont chamito-sémitiques (c'est le cas du copte et du berbère). Des ressemblances typologiques importantes sont attestées entre les différents rameaux de l'ensemble et peuvent se retrouver en diachronie, puisque les langues apparentées sont susceptibles de présenter des changements similaires. L'arabe a donc *a priori* plus de facilité de faire des échanges limités – et d'évoluer en parallèle – avec des langues appartenant à la même famille ou au même phylum, qu'il n'en a de le faire s'il entretient des contacts étroits avec des langues structurellement très différentes (telles les langues indo-européennes et ouest-atlantiques).

1. Phonétique et phonologie

¹⁵ Voir notamment, dans la publication des actes du colloque de Madrid (1994), les articles de Borg et Ingham d'une part, de Kaye d'autre part.

¹⁶ Le maltais fait partie du groupe dialectal « occidental » (maghrébin et andalou). Si je l'exclus ici (tout comme l'arabe andalou ou sicilien), c'est d'abord en tant qu'arabe « extra-périphérique », mais aussi parce que le berbère – qui n'est pas, dans ce cas, un substrat – semble avoir eu sur lui un impact très limité.

¹⁷ Sur les métissages linguistiques qui ont jalonné cette longue histoire, cf. l'ouvrage collectif édité par Dakhli (2004).

¹⁸ Ainsi le suffixe *-əš* de diminutif (qui existe aussi en berbère) dont l'origine pourrait remonter à la terminaison latine *-us* ou le suffixe *-ži* des noms d'artisan – ex. *qahwa* « café » > *qahwāži* « cafetier » – qui vient du turc (cf. Marçais 1977 : 114).

¹⁹ Voir par exemple les discussions autour de certains traits caractéristiques du Ki-Nubi et du Juba Arabe dont l'article d'Avram (2004) montre tous les enjeux – tel l'emploi du verbe *gale* « dire » comme complémentiseur.

Les systèmes sont variés et les réalisations, multiples. Quelques traits semblent plus intéressants à discuter que d'autres du point de vue de la question du substrat, mais la comparaison arabe / berbère est d'autant plus complexe que les parlers berbères sont aussi différenciés (si ce n'est plus) que les parlers arabes maghrébins.

- La réalisation du *qāf* est l'un des critères de classement des dialectes, si ce n'est le seul véritablement général. La question de l'influence éventuelle du substrat ne concerne que le choix des réalisations sourdes. En effet, alors que les parlers de nomades maghrébins ('hilaliens' au sens large) ne connaissent guère que la réalisation occlusive de la sonore – à la différence des parlers de nomades orientaux, où la palatalisation et l'affrication du *g* sont fréquentes –, les parlers 'non-hilaliens' en connaissent au moins trois différentes, toutes occlusives : vélaire [q], laryngale [ʔ] et postpalatale [k], plus postérieure que le [k] normal (cf. Marçais 1977 : 11). La réalisation laryngale (largement attestée en dehors de l'Afrique du Nord, que ce soit à Malte, en Egypte ou au Liban) se rencontre au Maghreb, notamment dans des parlers citadins, mais on a d'autant moins de raison de l'associer au substrat berbère que la laryngale occlusive est pratiquement inconnue en berbère (en dehors du zénaga de Mauritanie). La réalisation [k], plus fréquente semble-t-il au Maghreb qu'ailleurs (cf. Taine-Cheikh 1998-1999) peut par contre avoir été favorisée par le substrat berbère. C'est une hypothèse avancée par Lévy (1998 : 21) qui semble cohérente avec les principaux lieux d'attestation de cette réalisation²⁰. Elle s'appuie sur le statut ambigu du *qāf* en berbère, qui apparaît essentiellement comme la correspondante géminée ou « tendue » du *ḡayn* (*ḡḡ* se réalise toujours [qq]).

L'alternance *ḡayn* simple-*qāf* géminé, qui se retrouve dans des parlers arabes (notamment de sédentaires, mais pas seulement), peut être vue comme un fait du substrat. Ce trait 'berbère', qui pourrait avoir préservé certains parlers bédouins de la mutation du *ḡ* en *q*²¹, aurait ainsi contribué indirectement à la constitution, au sein des parlers 'hilaliens', de deux groupes. Curieusement, cette ligne de partage traverse le *ḡassāniyya* : on a d'une part celui de l'est, qui ne connaît que la réalisation *qāf* comme la plupart des parlers sahariens, depuis le Sud oranais jusqu'à la Libye (cf. les parlers A de Cantineau 1941) et d'autre part les parlers à alternance *ḡ*/*qq*, tel le *ḡassāniyya* de l'ouest (et cela, bien que la vélaire *ḡ* soit rare dans le zénaga actuel²²).

- L'autre macro-discriminant dialectal est celui de la conservation, ou non, des interdentes (cf. Taine-Cheikh *ibid.*). Les dialectes à réalisation sourde du *qāf* les ont généralement perdues. Certaines aires font cependant exception, soit en totalité (ainsi l'aire mésopotamienne en *qāf* a-t-elle conservé les réalisations interdentes et, à l'inverse, l'aire tchado-soudanaise en *ḡāf* les a-t-elle perdues), soit tendanciellement (telles les interdentes massivement maintenues en Tunisie ou massivement perdues au Maroc), soit même plus ponctuellement (cf. les interdentes de quelques vieilles cités algériennes). Dans l'ensemble des parlers maghrébins, les deux cas sont bien représentés, il n'y a donc pas lieu d'y voir une influence directe du substrat. Tout juste peut-on se demander, la disparition étant beaucoup plus généralisée à l'ouest qu'à l'est (*ḡassāniyya* mis à part), s'il n'y a pas – pour l'aire maghébine septentrionale –, un effet de la position 'périphérique'.

²⁰ Parlers des juifs de Debdou, Tafilalt et Coude Draa au Maroc et, en Algérie, parlers de ruraux (Djidjelli et l'est de la Kabylie d'une part, région des Msirda et des Trara d'autre part).

²¹ Cette mutation est très fréquente dans les parlers bédouins orientaux.

²² Le *ḡayn* est attesté dans des emprunts du *ḡassāniyya* au zénaga, ce qui semble indiquer que la disparition de la réalisation fricative est relativement récente (cf. *ḡass. āḡān* « corde à puits en cuir très longue » / (<) zén. *a'ni* « corde pour puiser »). Par ailleurs la tendance à remplacer *q* par *ḡ* existe dans le *ḡassāniyya* de l'ouest, cp. *ḡandīr* « bougie » / cl. *qandīl*.

Par ailleurs, il faut examiner le cas des interdentes dans le substrat. Pour être dépourvues de statut phonématique, elles n'en sont pas moins attestées dans une partie du domaine berbère comme variantes phonétiques des dentales. Dans les parlers dits « spirants », réalisations occlusives et réalisations fricatives sont en distribution complémentaires. Cela concerne les dentales apicales, mais aussi – souvent – d'autres consonnes (bilabiales comme *b*, palatales comme *k* et *g*, ...). Réalisées comme des occlusives quand elles sont géminées ou en certaines positions (à l'initiale, après *n*, ...), elles sont réalisées spirantes dans les autres positions, notamment à l'intervocalique. En général, que le substrat berbère soit un parler spirant ou non ne semble pas avoir d'impact sur le maintien, en arabe, des interdentes²³. Par contre il en a un, très net, sur la présence de diverses réalisations spirantisées ou affriquées des occlusives du type *b̥*, *d̥*, *k̥* et même, plus rarement, *ʃ̥* et *t̥*. (par contre *tʰ* est une réalisation fréquente de *t* en Algérie et au Maroc). La présence d'interdentes dans certains parlers marocains du Nord-ouest ne reflète donc pas des faits de conservatisme, mais elle a pu, dans un cas au moins, aboutir à une phonologisation des variantes (cp. la situation à Cherchaouen et celle d'Anjra au début du XXe siècle d'après Natividad 1998 et Vicente 1998).

- Outre les phénomènes de spirantisation (signalés dans divers parlers comme celui, algérien, de Djidjelli, cf. Marçais 1956 : 3 et *sq.*), le substrat berbère a pu avoir un effet sur les emphatiques. Les parlers berbères connaissent l'emphase, mais ils présentent des particularités. Anciennement il n'existait que deux phonèmes emphatiques, toutes deux sonores : la dentale *d̥* et la sifflante *z̥*. Les sourdes sont des variantes contextuelles des sonores (marginale phonologisées). Il est fréquent que *d̥* s'assourdisse spontanément lorsqu'elle est 'tendue', mais on trouve aussi des *s* et des *t* emphatisés du fait du contexte car, en berbère, l'emphase s'étend régulièrement aux autres consonnes du mot. Ces divers phénomènes ne sont pas sans conséquence pour l'arabe. Les assourdissements et les fluctuations de l'emphase du *t̥* (et même du *s̥*) semblent dues au substrat (cf. Natividad *ibid.* : 110, Marçais *ibid.* : 6-8, Vicente *ibid.* : 125²⁴). Par ailleurs, le substrat a pu favoriser la fréquente diffusion de l'emphase en arabe maghrébin (même si elle existe aussi ailleurs) et, indirectement, l'apparition de nouveaux phonèmes emphatiques – sans oublier le cas de *z̥*, qui apparaît souvent dans les emprunts faits au berbère et, parfois, dans des lexèmes particulièrement expressifs (cf. Cohen 1963 : 22).

- En berbère, les parlers marocains – et notamment la tachelhit – se caractérisent par une raréfaction des éléments vocaliques et une très haute fréquence de syllabes à double coda. Les successions de plusieurs consonnes admettent les combinaisons d'une tendue et d'une simple en attaque ou en fermeture de syllabe (ce qui est impossible dans un parler comme le zénaga où, par ailleurs les syllabes ouvertes sont assez bien représentées – et même beaucoup plus fréquentes qu'en hassāniyya).

Il semble en fait qu'on puisse établir globalement un certain parallélisme, au Maghreb, entre les structures syllabiques de l'arabe et du berbère en fonction des différentes aires régionales. C'est clair pour la Mauritanie (à l'exception près signalée précédemment) et cela semble vrai du Maghreb. On a observé, d'une façon générale, une détérioration croissante du vocalisme d'est en ouest : l'arabe marocain, plus encore que le berbère marocain, se distingue des variétés plus orientales par un bouleversement de la structure syllabique. Il est difficile de savoir, dans la mesure où le berbère méridional (zénaga, mais

²³ Cf. leur présence en hassāniyya et leur absence, comme phonèmes à part entière, dans la plupart des parlers de sédentaires maghrébins.

²⁴ Même si la position de Zavadovskij (1981 : 27) sur l'inexistence du trait d'emphase en hassāniyya semble intenable, il n'en reste pas moins que l'opposition *s/s̥* montre quelques fluctuations remarquables. Voir aussi le problème de l'emphase du *t* évoqué par Cohen (1963 : 16), même si elle semble, en dehors des analphabètes, surtout caractéristiques des berbérophones de la région de l'Igoudi.

aussi touareg) présente une syllabation assez différente de celle de l'ensemble 'septentrional' – spécialement peut-être du berbère marocain –, si c'est l'évolution du berbère qui a entraîné celle de l'arabe ou s'il ne s'agit pas plutôt d'une évolution parallèle.

Quoi qu'il en soit, la ruine du vocalisme bref peut avoir eu des conséquences, non seulement sur la structure syllabique, mais encore sur la labiovélarisation des dorsales. Elmedlaoui (2002), constatant en effet la présence alternante de g/g^w et k/k^w en berbère chleuh et en arabe marocain, voit dans la labiovélarisation (apparue d'abord en berbère, en relation avec l'alternance presque panberbère entre le /w/ simple et un [gg^w] géminé) une conséquence de la chute d'une voyelle *u* (p. 169 : « la récupération du timbre bémol d'un 'U' qui tombe, par la classe 'K' ») : berb. « enclume en pierre » **assarug* > *assarg^w* pl *issurag*. Il appuie sa démonstration sur la comparaison de l'arabe marocain avec le classique : « s'asseoir » *g'ed* Impér. *g^{wc}'ed* ! (cf. cl. *qa'ad* Impér. *'uq'ud* !).

• S'agissant des systèmes vocaliques, on notera qu'en berbère l'existence historique d'une opposition de longueur est loin d'être prouvée. En dehors des anciennes diphtongues et de certains schèmes innovants attestés en particulier en touareg, la présence de voyelles longues phonologiques pourrait être réservée à certains dialectes (ceux de l'ensemble méridional, plus ceux du Rif). Elles semblent compenser la disparition de certaines consonnes comme le *r* en rifain et, ailleurs, les laryngales (cf. Taine-Cheikh 2005). L'existence de parlers arabes dépourvus d'opposition de longueur pourrait donc être mise en relation avec le substrat berbère. Pour l'arabe comme pour le berbère, c'est le Maghreb occidental septentrional (le Maroc et l'ouest de l'Algérie) qui semble concerné en premier lieu. On aurait donc, outre l'opposition entre parlers de nomades et parlers de sédentaires du point de vue des diphtongues (mieux conservées en général dans le premier groupe) et du point de vue du vocalisme bref (tendance à la confusion de *i* et *u* chez les premiers, de *a* et *i* chez les seconds, cf. Cohen 1970 : 176-7), une seconde ligne de partage qui passerait cette fois entre les parlers 'non-hilaliens' de l'ouest, d'une part, et tous les autres, d'autre part (parlers 'hilaliens' de l'ouest et parlers maghrébins de l'est en général). La question de la disparition de l'opposition de longueur ne fait pas l'unanimité, mais elle ne fait pas de doute pour bon nombre de dialectologues.

Cette évolution, comme celle de la détérioration du vocalisme bref, n'est certainement pas sans lien avec la question de l'accent marqué préférentiellement par la durée, secondairement par l'intensité, dans un dialecte comme le ḥassāniyya – ce qui contribue à donner une durée extra-longue aux voyelles longues accentuées –, alors qu'il semble marqué préférentiellement par la hauteur, secondairement par l'intensité, au Maghreb occidental, cf. Taine-Cheikh 1997 : 97 et *sq.*). En tout cas, si la structure syllabique et le vocalisme contribuent à caractériser assez nettement les parlers maghrébins dans leur ensemble, ils semblent présenter une évolution particulièrement nette dans sa partie périphérique septentrionale.

2. Morphosyntaxe

• S'agissant du trait caractéristique des parlers maghrébins (la généralisation du *n*-comme marque de 1ère pers. de l'inaccompli et, de manière concomitante, l'extension du *-u(u)* comme marque de pluriel à la 1ère pers.), on peut rejeter toute influence du substrat puisque, dans tous les parlers berbères, le *n*-préfixal est resté la marque spécifique de 1ère pers. du pluriel, comme dans les parlers arabes d'Orient.²⁵

²⁵ Le fait mérite d'autant plus d'être précisé que les formes *niktib-niktibu* attestées en Égypte occidentale peuvent être associées à un afflux ancien de tribus maghrébines (pour plus de détails, cf. Behnstedt 1998).

- Dans les dialectes arabes, certains nominaux sont dotés d'affixes berbères (préfixe *a-* pour le masculin, affixes du type *t- ...-t* pour le féminin, pluriel masculin en *i-...-n*, pluriel féminin en *t-...-n*). En principe, ces affixes sont réservés aux seuls nominaux d'origine berbère et leur présence exclut souvent celle de l'article défini (surtout au masculin). Il arrive que ces affixes entrent dans la formation de nominaux d'origine arabe, notamment dans le vocabulaire abstrait, cependant ce phénomène semble surtout attesté dans les dialectes arabes où l'empreinte du berbère est importante (cf. *takəbburt* « orgueil » à Djidjelli, Marçais 1956 : 406).

- Dans le cas du duel, l'influence du substrat n'est pas nette car le duel est en recul dans tous les dialectes arabes : de manière générale pour ce qui est des marques d'accord dans le verbe, l'adjectif ou les pronoms, de manière différenciée pour ce qui est des noms. Dans les parlers de nomades comme le *hassāniyya*, le duel est resté très usuel (du moins en l'absence de l'article défini). Dans les parlers 'non-hilaliens', l'usage est souvent limité à quelques nominaux comme ceux des parties du corps, sans qu'on puisse affirmer que c'est un effet du substrat. Le duel n'existe effectivement pas (ou plus) en berbère et n'a donc pu jouer qu'en faveur de la disparition du duel mais, par ailleurs, cette tendance semble universelle.

- La question des marques de genre dans les verbes et dans les noms illustre un autre cas de figure. Là encore on observe une moindre différenciation de l'opposition masculin (M) / féminin (F), de manière générale, dans les parlers de sédentaires et, là encore, on pourrait se contenter d'évoquer une tendance universelle. Si l'on compare pourtant le système des pronoms personnels autonomes dans des dialectes aussi différents que celui de Djidjelli et celui de Mauritanie, on constate des faits intéressants, apparemment contradictoires. Ils se situent pratiquement aux deux extrêmes : à Djidjelli, la différenciation M / F ne se fait qu'à la 3^e pers. du singulier ; en *hassāniyya*, elle se fait aux 2^e et 3^e du singulier (sg.) et du pluriel (pl.). Pourtant, dans les deux cas, le substrat berbère pourrait avoir exercé une influence.

D'une part, le système berbère se caractérise par une moindre différenciation M / F à la 2^e sg. : à la différence de l'arabe ancien, elle n'existe pas pour l'indice personnel du verbe et cela a pu jouer un rôle dans la disparition (assez rare en dehors du Maghreb) de la marque du 2^e F sg. à Djidjelli (dans le verbe comme dans les pronoms, cf. Marçais 1956 : 155, 435, 449). D'autre part, le système berbère se caractérise par la différenciation M / F des 2^e et 3^e pl.²⁶ – d'où la présence (assez rare, même en dehors du Maghreb, cf. Fischer & Jastrow 1980 : 79) de formes différenciées en genre au pl. en *hassāniyya* (cf. 3^e pl. M *hūmā* F *hūmāti*).

Pourquoi invoquer le substrat, la distinction de genre existant aux 2^e et 3^e pl. en arabe ancien ? Cohen (1963 : 147-8) avait observé que le *hassāniyya* avait renouvelé les formes du système : c'est l'ajout, aux formes de M pl., du morphème *-āti* (qu'on retrouve dans les adverbes de lieu) qui permet la différenciation en genre. Or il se trouve qu'en berbère, l'opposition de genre comporte aussi l'ajout, au féminin, d'un suffixe à dentale (*-ti* en chleuh, *-nn / mn +yāt* en zénaga). Dans le pronom affixe et dans le verbe, la marque de genre à ces mêmes personnes est à peine plus réduite en zénaga (*-n +yāt*) : était-elle à l'origine trop 'légère' (cf. *-t* en chleuh) pour favoriser le maintien de la distinction en *hassāniyya* ? Ces oppositions sont tellement rares dans les dialectes arabes, *a fortiori* au Maghreb, que leur disparition n'est pas surprenante. Par contre, le réemploi du suffixe du féminin pour l'étoffement des adverbes de lieu (cf. *hassāniyya vāmm / vāmmāti / vāmmātiyyā* « là ») pourrait être lié au substrat car le lien entre pronoms personnels et adverbes de lieu est récurrent en berbère (cf. Galand 2002 : 187-191).

²⁶ Elle est même souvent étendue, dans le cas des pronoms personnels autonomes, à la 1^e pl.

L'absence de différenciation de genre dans la conjugaison verbale, à la 2^e sg., est intéressante car elle tend à faire correspondre assez nettement périphérie géographique et périphérie linguistique. En Algérie, le cas de Djidjelli est relativement isolé : il ne partage la confusion des genres qu'avec quelques parlers citadins non influencés par les parlers 'hilaliens' comme Nédroma (cf. Marçais *E.I.*² : 367). Au Maroc, par contre, les parlers atypiques sont les parlers 'hilaliens' (ou plutôt 'ma'qiliens') qui continuent à distinguer la 2^e sg. M et F, non seulement dans les pronoms, mais encore dans le verbe (comme celui de Skûra, cf. Elyaâcoubi 1998 : 153-4 ou le ḥassāniyya du Sud marocain). Les autres parlers ne font plus systématiquement la distinction de genre à la 2^e sg., si ce n'est à l'impératif : ni les parlers de sédentaires, ni le parler des Z'îr ou celui de Casablanca classés pourtant comme 'hilaliens' (cf. Aguadé 1998 : 144-5²⁷). Ce qui est surprenant, c'est que ce soit la forme en *-i* réservée normalement au féminin qui soit utilisée pour les deux genres, passant semble-t-il de certains parlers citadins aux parlers 'hilaliens' par l'intermédiaire de la koiné (elle n'est pas généralisée toutefois²⁸).

• Ces effets contradictoires du substrat ne sont peut-être pas limités à l'opposition de genre. Si l'on considère par exemple le système des racines et des schèmes, il apparaît assez nettement qu'en berbère, par rapport au sémitique, « le schème n'est plus toujours 'parlant', surtout dans le système nominal, moins fortement structuré que le système verbal » (Galand 1983 : 465). Cette tendance à la dissolution des schèmes, renforcée par les effets de l'évolution phonétique, n'est pas limitée aux dialectes berbères²⁹ : elle semble aussi s'être produite en arabe maghrébin, en particulier dans les parlers de sédentaires. Divers traits relevés dans ces dialectes montrent que le système des schèmes a évolué en s'éloignant du système ancien, principalement par confusion de certains schèmes (tel le pl. des quadriconsonantiques : *mfātīh* > *mfātəh* « clés »), par abandon des alternances vocaliques au profit des affixes (ainsi pour le pl. des adjectifs : *kbār* > *kbīr* à Chefchaouen, cf. Natividad 1998 : 118) et par perte des oppositions distinctives (cf. la non distinction entre les formes réfléchies et les formes passives). Cette évolution semble particulièrement forte au Maghreb occidental, comme le montre l'exemple des formes diminutives étudiées par Ratcliffe (2006 : 76-8) : finalement, par analogie, deux formes suffisent presque pour l'expression de tous les diminutifs, l'une pour le masculin (*CCiyəC*), l'autre pour le féminin (*CCiCa*).

Le ḥassāniyya illustre plutôt une tendance inverse, pour ce qui est de la profusion des schèmes et de la conservation des oppositions distinctives, et dans l'ensemble il s'agit certainement d'innovations propres à l'arabe mauritanien, mais certains traits – comme le rôle important joué par l'affixation – ne sont pas sans équivalent en berbère. Les préfixes *a-* et *u-*, qui font exception à la règle générale de chute des voyelles en syllabe ouverte, sont en effet devenus des marques spécifiques, de l'élatif pour *a-* (marque étendue par analogie à toutes les formes dérivées), du passif pour *u-* (pour toutes les formes dérivées actives, en complément de *n-* et *-t-* pour les verbes nus).

En règle générale, on peut dire que les dérivations causatives et passives sont assez productives en berbère, à la différence de celles à sens réfléchi. S'il y a une confusion entre le réfléchi et le passif dans les dialectes maghrébins septentrionaux, le substrat ne paraît pas pouvoir être mis en cause. Quant au passif ḥassāniyya, la marque *u-* ne doit sans doute

²⁷ Que la distinction perdure chez les Z'îr à l'impératif montre que le recul est progressif (cf. aussi le tableau contrastif dressé pour Fès dans Caubet 1998). La pression de la koiné est forte et j'en avais aussi observé quelques effets dans la communauté hassanophone de Goulimine (cf. Taine-Cheikh 1999).

²⁸ Cf., dans le dialecte de Chefchaouen, l'absence de suffixe *-i* dans la 2^e sg. commune, quand bien même la forme de 2^e sg. commune du pronom autonome est, elle, en *-i* (cf. Natividad 1998 : 112-7).

²⁹ Peut-être faut-il nuancer l'affirmation pour le berbère méridional. En touareg, les schèmes semblent avoir mieux résisté, y compris dans le domaine nominal. En zénaga, ils sont bien vivants dans le domaine verbal.

pas grand chose au substrat, mais on peut constater qu'il y a bien, entre les préfixes du *hassāniyya* et celui (en *ʔʔʔ-*) du *zénaga*, un grand parallélisme de valeur et d'emploi (cf. Taine-Cheikh 2007)³⁰.

S'agissant du diminutif, le *hassāniyya* et le *zénaga* n'ont aucune forme en commun, mais ils offrent tous deux des moyens d'expression particulièrement développés (cf. Taine-Cheikh 1988 et 2002). En *hassāniyya*, le schème *CCāyC* des trilitères s'est maintenu, comme dans la majorité des dialectes de nomades, et l'emploi de l'infixe *-āy-* a même été étendu à des formes inhabituelles (celui des verbes et celui des étatifs). En *zénaga*, le diminutif est beaucoup moins fréquent mais il se singularise, lui aussi, par des formes inhabituelles en berbère. Alors que le diminutif s'exprime seulement, dans les parlers berbères, par l'emploi du féminin³¹, le *zénaga* a développé un système de dérivation qui lui est propre en grammaticalisant les morphèmes *aġ* et *tyā(d)* qui signifient à l'origine « fils (de) » et « fille (de) » (cf. *aġmah* « frère » et *tyādmah* « sœur », littéralement « fils / fille de mère »).

• Les développements parallèles ne sont peut-être pas très évidents en morphologie, surtout quand ils utilisent des matériaux différents. Ils sont par contre assez nets quand on considère les évolutions qui se sont produites en syntaxe dans les dialectes de sédentaires et qui ont fini par affecter assez profondément le système ancien de l'arabe. Les trois points les plus importants sont les suivants : remplacement du syntagme de détermination directe par un syntagme analytique, avec présence d'un morphème jouant le rôle de préposition ; développement de particules aspecto-temporelles, notamment pour l'expression de la concomitance ; renforcement de la particule de négation par recours à un morphème réassertif (souvent dérivé de « chose »). Ces évolutions sont fondamentales et elles contribuent à donner aux dialectes modernes un type nouveau qu'on peut alors avec raison, me semble-t-il, qualifier de « néo-arabe » (cf. Taine-Cheikh 2002). Il faudrait pouvoir exposer ces changements en détail, mais en montrant que – si des évolutions comparables se sont produites dans l'arabe maghrébin et en berbère septentrional³² – elles se sont produites aussi dans les dialectes arabes orientaux de sédentaires – et qu'elles sont absentes, par contre, des parlers méridionaux (en touareg, en *zénaga* et en *hassāniyya*). Faute de place, je ne pourrai pas évoquer la littérature abondante qui traite de ces questions³³, mais peu d'auteurs apportent la preuve qu'on a vraiment affaire, dans ces différents cas, à des phénomènes d'emprunts (de l'arabe au berbère ou inversement). Il semble s'agir essentiellement d'évolutions parallèles et de phénomènes d'interférence, sans qu'on sache au juste si une des deux langues peut être assignée comme cible par rapport à l'autre. Si l'on trouve quelques exceptions, c'est seulement dans des cas assez circonscrits, tel l'usage 'berbère' de la particule *d* après les noms de nombre, dans les parlers arabes du Maroc ou comme annonciatif, à Djidjelli (cf. Marçais 1956 : 465 et Galand 2002 : 216-7).

³⁰ En *hassāniyya*, l'existence de formes à préfixe *s-* (comme causatives des formes réfléchies en *st-*) n'est pas sans rapport avec les formes causatives du substrat, mais les formes elles-mêmes ont pris en arabe une valeur particulière, qui reflète leur place spécifique dans le système (cf. Taine-Cheikh 2003).

³¹ Phénomène qui semble attesté anciennement en chamito-sémitique mais qui n'est pas d'une grande fréquence dans les dialectes arabes maghrébins – sauf sous l'influence du berbère (type *qādūm* « marteau » / *qādūma* « petit marteau », cf. Marçais 1956 : 610).

³² Sur l'émergence de la négation discontinue dans les dialectes arabes et berbères du Maghreb, cf. Chaker et Caubet (éds.) 1996. Sur le génitif analytique en arabe, cf. Eksell Harning 1980.

³³ Colin (1935) voyait, dans le dédoublement de l'inaccompli (par recours à un préfixe du type *ka / ku*) et la création d'un article indéfini, un développement parallèle de l'arabe et du berbère. Il précisait cependant : « Il semble donc bien que l'expression de l'opposition *réel ≠ irréel* corresponde, en arabe, à un besoin de la mentalité sédentaire en général, et qu'au Maroc, plus spécialement, elle soit due à l'action du substrat linguistique berbère ».

Au terme de ce parcours, un certain tableau se dégage. Au premier abord, on ne retient que les traits ‘berbères’ les plus saillants, observables dans les petites communautés de sédentaires comme celles de Chefchaouen ou de Djidjelli et on ne voit, ailleurs, que des évolutions parallèles (pas toujours spécifiques au Maghreb). Puis, en analysant plus précisément chacun des phénomènes en jeu, on se rend compte que les effets du contact sont importants, mais ne se donnent pas à voir directement car, le temps passant, l’empreinte de chaque langue sur l’autre est digérée, retravaillée de l’intérieur. Il y a donc, effectivement, une possibilité que les parlers périphériques évoluent plus que d’autres, mais il y a surtout la probabilité qu’ils s’engagent plus décisivement dans des directions originales. Il ne faut donc pas s’étonner si les parlers marocains – où la masse des parlers de sédentaires l’emporte – vont particulièrement loin dans le sens du changement typologique (de la ‘métatypie’) alors que le parler hassāniyya – où le système des racines et des schèmes est bien conservé, comme le caractère synthétique des constructions –, innove sur beaucoup de points, mais sans remettre en cause les fondements de la langue.

Références bibliographiques

- Aguadé, Jordi, Federico Corriente & Marina Marugan (éds.). 1994. *Actas del Congreso Internacional sobre interferencias Arabo-Romances y Paralelos Extra-Iberos (Madrid, 10-14 déc. 1990)*, Zaragoza.
- Aguadé, Jordi, Patrice Cressier et Angeles Vicente (éds.). 1998. *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental. Dialectologie et histoire*, Madrid / Zaragoza : Casa de Velázquez.
- Aguadé, Jorge. 1998. « Un dialecte ma’qilien : le parler des Z’ir au Maroc », en Jordi Aguadé & al. (éd.) : *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental*, 141-150.
- Avram, Andrei A. 2004. « Arabic pidgins and creoles from a comparative perspective », *Romano-Arabica*, New Series III (Arabic Linguistics), 25-40.
- Behnstedt, Peter. 1998. « La frontière orientale des parlers maghrébins en Égypte », in Jordi Aguadé & al. (éds.) : *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental*, 85-96.
- Blanc, Haim. 1964. *Communal Dialects in Baghdad*, Cambridge, Massachusetts (Mass.) : Harvard University Press.
- Blau, Joshua. 1969. « L’apparition du type linguistique néo-arabe », *Revue des Etudes Islamiques* 37/2, 191-201.
- Borg, Alexander. 1994. « Observations on some Evolutionary Parallels and Divergences in Cypriot Arabic and Maltese », in Jordi Aguadé & al. (éds.) : *Actas del Congreso Internacional sobre interferencias...*, 21-40.
- Cantineau, Jean. 1941. « Les parlers arabes des Territoires du Sud », *Revue Africaine* 85, 72-77.
- Caubet, Dominique. 1998. « Étude sociolinguistique des traits préhilaliens dans un dialecte en voie d’urbanisation à Fès », in Jordi Aguadé & al. (éds.) : *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental*, 165-176.
- Chaker, Salem & Dominique Caubet (éds.). 1996. *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris : L’Harmattan.
- Cohen, David. 1963. *Le dialecte arabe Hassaniyya de Mauritanie*, Paris : Klincksieck.
- Cohen, David. 1970. « Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins », in *Études de linguistique sémitique et arabe*, The Hague - Paris : Mouton, 172-178.
- Cohen, David. 1978. Parlers judéo-arabes [= Judéo-arabe. I], in *Encyclopédie de l’Islam*, 2^e édition, Leyden : Brill, 312-315.
- Cohen, David. 1994. « Préface », in *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*, INALCO (Paris) : Langues’O, 9-19.

- Colin, George-S. 1986. « Aperçu linguistique », art. « Al-Maghrib », in *Encyclopédie de l'Islam 2e édition*, Leiden/Paris : Brill/Maisonneuve & Larose, 1193-98.
- Colin, George-S. 1935. « L'opposition du réel et de l'éventuel en arabe marocain », *Bull. de la SLP* 36, 133-40.
- Dakhliya, Jocelyne (éd.) 2004 *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris : Maisonneuve & Larose.
- Durand, Olivier. 1995. *Introduzione ai dialetti arabi*, Milano : Centro Studi Camito-Semiti.
- EALL: voir Versteegh.
- Eksell Harning, Kerstin. 1980. *The Analytic Genitive in the Modern Arabic Dialects*, Göteborg : Orientalia Gothoburgensia, vol. 5.
- Elmedlaoui, M. (2000), « L'arabe Marocain, un lexique sémitique inséré sur un fond grammatical berbère », in Salem Chaker (éd.) : *Etudes berbères et chamito-sémitiques*, Paris-Louvain : Peeters, 155-188.
- Elyaaakoubi, Mohammad. (1998), « À propos de la classification des dialectes du Sud du Maroc : l'exemple de Skûra », in Jordi Aguadé & al. (éds.) : *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental*, 151-156.
- Ferguson, Charles. 1959. « The Arabic Koinè », *Language* 35/4, 616-630.
- Fischer, Wolfdiétrich. & Otto Jastrow, (éd.). 1980. *Handbuch der arabischen Dialekte*, Wiesbaden : Harrassowitz.
- Galand, Lionel. 1983. « Berbère et 'traits sémitiques communs ?' », *Comptes rendus du G.L.E.C.S. (1973-79) XVIII-XXIII/3*, 463-93.
- Galand, Lionel. 2002. *Etudes de linguistique berbère*, Leuven-Paris : Peeters.
- Ingham, Bruce. 1994. « The Effect of Language Contact on the Arabic Dialect of Afghanistan », in Jordi Aguadé & al. (éds.) : *Actas del Congreso Internacional sobre interferencias...*, 105-17.
- Iraqi-Sinaceur Zakia (ed.). 1993. *Le Dictionnaire Colin d'Arabe Dialectal Marocain*, Rabat-Paris : Al Manahil.
- Kaye, Alan S. 1986. « The Verb 'See' in Arabic Dialects », in Joshua A. Fishman & al. (ed.) *The Fergusonian Impact*, vol. 2, Berlin : Mouton de Gruyter, 211-222.
- Kaye, Alan S. 1994. « Peripheral Dialectology and Arabic Pidgins and Creoles », in Jordi Aguadé & al. (éd.) : *Actas del Congreso Internacional sobre interferencias...*, 125-40.
- Lévy, Simon. 1998. « Problématique historique du processus d'arabisation au Maroc : pour une histoire linguistique du Maroc », in Jordi Aguadé & al. (éds.) : *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental*, 11-26.
- Marçais, Philippe. 1956. *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois, Algérie)*, Paris : Lib. Adrien-Maisonneuve.
- Marçais, Philippe. 1975. « Algérie. V – Langues », in *Encyclopédie de l'Islam*, Leiden et Paris : Brill et Maisonneuve, 384-390.
- Marçais, Philippe. 1977. *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris : Lib. Adrien-Maisonneuve.
- Mufwene, Salikoko S. 2005. *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris : L'Harmattan.
- Natividad, Emma 1998. « Le dialecte de Chefchaouen », in *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental. Dialectologie et histoire*, 109-120.
- Palva, Heikki. 2006. « Dialects : Classification », in *EALL*, 604-613.
- Ratcliffe, Robert. 2006. « Analogy », in *EALL*, 74-82.
- Rosenhouse, Judith. 2006. « Bedouin Arabic », in *EALL*, 259-269.
- Taine-Cheikh, Catherine. 1991. « Le vent et le devant – De l'orientation chez les Maures », *Journal asiatique* CCLXXIX/1-2, 93-126.

- Taine-Cheikh, Catherine. 1994. « Le Ḥassāniyya de Mauritanie, un dialecte non-marginal de la périphérie », in Jordi Aguadé & al. (éds.) : *Actas del Congreso Internacional sobre interferencias...*, 173-99.
- Taine-Cheikh, Catherine. 1997. « Les emprunts au berbère zénaga – Un sous-système vocalique du ḥassāniyya », *Matériaux arabes et sudarabiques* 8, 93-142.
- Taine-Cheikh, Catherine. 1998-99. « Deux macro-discriminants de la dialectologie arabe (la réalisation du qâf et des interdentes) », *Matériaux arabes et sudarabiques* 9, 11-51.
- Taine-Cheikh, Catherine. 1999. « Les hassanophones du Maroc – Entre affirmation de soi et auto-reniement », *Peuples méditerranéens* 79 (« *Langues et stigmatisations sociales au Maghreb* »), 85-102.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2002. « À propos de l'opposition 'type synthétique' vs 'type analytique' en arabe », in Abderrahim Youssi & al. (éds.) : *Aspects of the Dialects of Arabic Today*, Rabat : Amapatriil, 234-243.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2003. « Les valeurs du préfixe s- en ḥassāniyya et les conditions de sa grammaticalisation », in Ignacio Ferrando & al. (éds.) : *AIDA 5th Conference Proceedings*, Cádiz : Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 103-118.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2005. « Du rôle de la quantité vocalique en morphogénie. Réflexions à partir de l'arabe et du berbère de Mauritanie », in *Faits de Langues [Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques) vol. 1]*, Paris : Ophrys, 41-63.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2007. « Voix moyenne et variations d'actance : le réfléchi en arabe et en berbère (exemples de Mauritanie) », in André Rousseau & al. (éds.) : *L'énoncé réfléchi*, Rennes : Presses Univ. de Rennes, 321-342.
- Versteegh, Kees (ed.) 2006. *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics (EALL)*, Leiden-Boston : Brill.
- Vicente, Angeles. 1998. « Un type de dialecte montagnard au Maroc : le parler d'Anjra », in Jordi Aguadé & al. (éds.) : *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental*, 121-130.
- Zavadovskij, Ju. N. 1981. *Mavritanskij dialekt arabskogo jazyka (xassaniya)*, Moscou : Izdatelstvo 'Nauka'.
- Zima, Peter. 2007. « Why Languages and Contacts ? », *Journal of Language Contact*, Thema 1(www.jlc-contact.org), 101-115.